

la plus utile consiste dans la succession ou l'alternance répétée des sudations à l'étuve et des aspersion d'eau, ou très-froide, ou relativement froide (1).

L'étuve sèche portable, installée dans la salle même des douches, suivant le procédé hydrosudopathique recommandé par Fleury, constitue le plus commode et le plus simple de ce mode de balnéation sudatoire. J'ai indiqué et décrit plus haut ce mode de sudation [163].

Si le calorique en contact avec la peau est un puissant moyen diaphorétique, il provoque également la sueur quand il est introduit dans les voies digestives, et de là vient que les boissons très-chaudes et prises en quantité suffisante humectent la peau, quelle que soit d'ailleurs leur nature. Aussi a-t-on décoré du nom de sudorifiques une foule de substances qui ne produisent la sudation que parce qu'elles sont prises en infusions chaudes. Le thé, la bourrache, l'hysope, la mélisse, le sureau, la canne de Provence, le tilleul, les feuilles d'oranger, la menthe, etc., et beaucoup d'autres plantes aromatiques, doivent probablement en partie leur réputation sudorifique à cette confusion. Ces boissons provoquent la sueur pour un double motif : d'abord parce qu'elles introduisent dans l'économie un excédant d'eau auquel la peau doit donner issue, ensuite parce qu'elles élèveraient la température organique si un accroissement dans la transpiration insensible ne venait rétablir l'équilibre. Pour que ces substances pussent être considérées comme sudorifiques, il faudrait que, prises en poudre ou en extraits, elles produisissent habituellement la sueur, ce qui n'a jamais été constaté.

Ce que nous venons de dire de ces médicaments à odeur fra-

(1) 444. Devergie recommande alors de soumettre le malade, au bout de dix minutes de séjour dans l'étuve, à une douche en pluie d'une durée de deux à trois minutes, avec de l'eau d'abord tempérée, puis froide ; de le faire séjourner de nouveau dix minutes dans l'étuve et de lui redonner une autre douche, avec la précaution de diriger sur les pieds une douche d'eau très-chaude. Cela fait, le malade est emmaillotté dans un peignoir de laine bien chaud, recouvert de couvertures épaisses, couché, et il entre rapidement en sueur. Après trois quarts d'heure de sudation, il se rhabille et fait une course à pied. Le *bain russe* ne diffère de cette pratique que parce que la température de l'étuve s'élève jusqu'à 55°; l'eau des douches est froide; on alterne à plusieurs reprises l'étuve et la douche quatre ou cinq fois dans l'espace de vingt à vingt-cinq minutes. On prend un balai de feuilles et de tiges fines de bouleau, avec lequel on frappe toute la surface du corps pour stimuler la peau ; le malade s'essuie, s'habille aussitôt et fait une promenade à pas rapides.

grante s'applique également à d'autres substances qui jouissent, sans la justifier davantage, d'une ancienne et solide réputation de sudorifiques, tels la salsepareille, la squine, le gayac. Sandras a prouvé, par des essais nombreux, que ces médicaments n'augmentent en rien l'abondance des sueurs ; mais, de ce fait à l'absence de toute propriété thérapeutique, il y a une distance qu'il n'est pas loisible de franchir, et rien ne dit qu'ils n'aient pas une action dépuratrice particulière. (*Du Sassafras, de la Salsepareille, de la Squine et de la Bourrache, étudiés comme moyens sudorifiques*, in *Bullet. de therap.*, t. VI, p. 331.) Le gayac a-t-il par lui-même des propriétés sudorifiques ? Il nous suffit de constater leur parfaite insignifiance sous le rapport thérapeutique.

Quant à un grand nombre de substances odorantes contenant, par conséquent, des huiles essentielles, comme beaucoup d'ombellifères aromatiques, de labiées, etc., on peut ne pas les considérer comme des sudorifiques puissants et leur contester une activité que la faveur vulgaire leur attribue gratuitement, sans se refuser cependant à croire qu'ils puissent provoquer la sueur mieux que des boissons aqueuses chaudes. Quoi qu'il en soit, le calorique joue le rôle principal dans l'action sudorifique de ces boissons théiformes.

§ 2. — Sudorifiques médicamenteux

Nous venons de faire justice des propriétés bien gratuitement attribuées, et de temps immémorial, à diverses substances diaphorétiques, telles que le gayac (1), le sassafras (2), la salsepareille (3), la douce-amère (4). Mais il en est un petit nombre auxquels on ne peut refuser une spécialité d'action très-remarquable : sous ce rapport, les alcooliques, l'opium, l'ammoniaque, l'ipéca, les sels antimoniaux et certaines substances excitantes, sont dans ce cas.

1° Les alcooliques exercent, quand ils sont introduits dans la

(1) 445. La *tisane de gayac* se prépare avec 30 gram. de bois de gayac râpé, bouilli pendant une heure dans 1 litre d'eau. On peut la sucrer avec 20 gram. de *sirop de gayac* du Codex. La *résine de gayac* est prescrite à la dose de 2 à 4 grammes.

(2) 446. La *tisane de sassafras* se prépare par infusion avec 8 gram. de poudre de racine pour 1,000 gram.

(3) 447. La *tisane de salsepareille* se prépare par macération, infusion et digestion successives, de 60 gram. pour 1 litre.

(4) 448. La *tisane de douce-amère* est préparée avec 20 pour 1,000 de tiges de cette plante.